

PV d'AGO de début du semestre P24

Du lundi 26 février 2024

Date: Lundi 26 février 2024

Heure: 19h11 - 19h37

Lieu: amphi FA204

1. Présentation du nouveau bureau:

Le président, Benjamin MOULIN, a présenté le nouveau bureau composé de Clara MSELLEM en tant que trésorière et Anouk LECH en tant que secrétaire et responsable communication.

2. Point sur la communication:

Le PTE prévoit d'améliorer sa communication notamment sur les réseaux sociaux. Il a été décidé de créer un compte Instagram pour partager les événements des associations du PTE en story, ainsi que pour présenter chaque association à travers des posts. Les associations sont invitées à fournir une brève description, une date potentielle pour le post et les événements à venir.

3. Point sur les subventions:

Il a été annoncé qu'une formation pour les trésoriers aura lieu le mercredi 28 février. Cette formation est obligatoire pour obtenir les subventions du Bureau des Étudiants (BDE) ce semestre. Il a été également mentionné qu'il est nécessaire de contacter Clara pour les subventions HDF en raison de la limite de budget. Il a été suggéré de contacter la fondation UTC pour demander des fonds. Les associations ont été rappelées à remplir les dossiers de suivi avec toutes les factures et à mettre à jour leur fichier de suivi des dépenses.

4. Création d'un nouveau club: UTonome:

Le club UTonome, axé sur la voiture autonome, a été présenté. Il s'agit d'un partenariat avec un laboratoire, quatre enseignants-chercheurs et deux doctorants, en vue de participer à un concours ce semestre. La création de ce club a été approuvée à l'unanimité.

5. Discussion libre:

- Des problèmes ont été soulevés concernant le compte bancaire en raison de délais importants pour le changement de trésorerie.
- Il a été rappelé aux membres de ne pas hésiter à contacter le PTE par mail.
- La formation sur la communication, la logistique et les locaux a été mentionnée comme obligatoire.
- Les associations ont été encouragées à mettre à jour leur inventaire de matériel, ce qui est obligatoire pour les subventions du BDE et bénéfique pour les assurances.

- Un rappel a été fait concernant les inscriptions aux entretiens avec le bureau du PTE et sur l'importance de la régularité dans la mise à jour des dossiers de trésorerie des associations.

Fin de l'Assemblée Générale: L'Assemblée Générale Ordinaire du PTE a pris fin à 19h37.

Fait à Compiègne, le 29/02/2024.

Signature du Président,



Signature du Trésorier,



Signature de la Secrétaire Générale,

